

N/REF : 26/08/2024 11H11 C:024059 I:35537
V/REF : OSMIL805903259
V/Email reçu le Lundi 26/08/2024 a 11H11

FONCIA GRENOBLE

**15, RUE LESDIGUIERES
B.P.343
38013 GRENOBLE CEDEX 01**

IMMEUBLE : LE NEPTUNE
2-4-6 RUE BARRAL DE MONTFERRAT
38100 GRENOBLE

St Martin-H, le 30 Aout 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 2-4-6 RUE BARRAL DES MONTFERRAT -
RDC CHEZ MME GAILLARD 07 51 09 14 93

MOTIF : INTERVENIR POUR UN REFOULEMENT

Donneur d'ordre : Mme A. STRIPPOLI

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 26/08/2024 A 15H30
INTERVENTION DEPUIS LE GARAGE A VELO DU BATIMENT
DEBOUCHAGE DU PIED DE CHUTE DE LA COLONNE WC / SALLE DE BAIN / CUISINE

SI RECIDIVE, PREVOIR UN PASSAGE CAMERA

VU SUR PLACE AVEC LE RESPONSABLE

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 30/08/24 a 07H32 Mme A. STRIPPOLI

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	442,25
TOTAL H.T.				442,25
T.V.A. a 10,00%				44,22
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>486,47</u>

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN